

Ouest-France avec AFP

Modifié le 14/02/2019 à 07h44

Publié le 14/02/2019 à 00h38



Un pêcheur à bord du bateau de pêche néerlandais TX-38 Branding IV prépare les filets de pêche lors du départ du port de Den Helder, le 18 janvier 2018. | NIELS WENSTEDT / ANP / AFP

Ouest-France avec AFP Modifié le 14/02/2019 à 07h44

Union européenne. Accord politique pour interdire la pêche électrique en 2021

Les négociateurs du Parlement européen et des États membres se sont entendus pour interdire la pêche électrique à partir de l'été 2021, a annoncé mercredi la Commission européenne.

Les deux colégislateurs, chapeautés par l'exécutif européen, réunis dans un « **trilogue** », ont trouvé un accord pour « **introduire une interdiction de l'utilisation de matériel de pêche électrique à partir du 1er juillet 2021** », a expliqué, mercredi, la Commission dans un communiqué.

Il est également prévu la possibilité pour les États membres **d'« interdire ou restreindre » immédiatement cette pratique dans ses eaux territoriales**, est-il précisé.

Le texte négocié doit encore être validé par le Parlement réuni en séance plénière et par le Conseil (les 28). Il y a un an, le Parlement européen avait pris position contre cette pratique de pêche controversée, à l'encontre d'une proposition de la Commission qui voulait supprimer la restriction jusque-là appliquée à la pêche électrique dans l'UE, pratiquée à la faveur d'une dérogation accordée à titre expérimentale à 5 % de la flotte.

Principalement pratiquée aux Pays-Bas

Dans les faits, elle est pratiquée principalement aux **Pays-Bas**. La France, dont les pêcheurs ont manifesté à plusieurs reprises à ce sujet, avait rapidement apporté sa voix contre la pêche électrique.

L'ONG Bloom, à la pointe de la campagne contre la pêche électrique, a salué un changement dans les esprits. « **La négociation ce soir n'a quasiment porté que sur la date de l'interdiction, plus personne ne remettait en cause son principe** », a souligné la fondatrice Claire Nouvian, citée dans un communiqué. « **Nous aurions aimé une date plus proche, mais l'avancée demeure historique. Cette pêche barbare n'a plus d'avenir** », a réagi sur Twitter l'eurodéputé Younous Omarjee (GUE, gauche radicale).

Bloom a appelé la France à interdire « **sans plus attendre la pêche électrique dans ses propres eaux** ». « **Au gouvernement français de prendre ses responsabilités** », a également exhorté Isabelle Thomas (groupe social-démocrate).



Elle s'est félicitée que 42 licences ne seront pas renouvelées dès cette année mais mis en garde contre les « **licences illégales dont il va falloir s'occuper** ».